

Communiqué de presse

Sous embargo, diffusion le 13 octobre, 10 h
Code de diffusion CNW 65 + hebdomas locaux

Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022

Plus de services pour mieux soutenir les personnes et les familles touchées par le trouble du spectre de l'autisme dans la région de Laval

Laval, le 13 octobre 2017 – En vue d'améliorer les services offerts aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et leur famille, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois, et la ministre responsable de la région de Laval, madame Francine Charbonneau, accompagnées de députés de la région, annoncent un investissement récurrent de 1 733 000 \$ dans la région de Laval. De plus, un montant additionnel de 682 321 \$ est accordé cette année.

Soulignons que ces investissements découlent du Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 dévoilé le 21 mars dernier. Les 35 actions qui le composent contribueront à réduire les listes d'attente et à rehausser les services offerts. Rappelons que ce plan résulte du premier Forum québécois sur le trouble du spectre de l'autisme, qui s'est tenu les 11 et 12 février 2016. Lors de cet événement, des personnes ayant un TSA, leur famille, des experts et des acteurs du domaine ont eu l'occasion d'échanger et de voter sur les actions à mettre en priorité.

Pour soutenir les mesures annoncées, le Gouvernement du Québec consacrera à l'ensemble de la province un investissement annuel récurrent de 29 M\$ ainsi qu'une somme additionnelle de 1,25 M\$ qui servira à soutenir la recherche, la formation et la production d'outils d'intervention en lien avec le trouble du spectre de l'autisme. De plus, 11 M\$ s'ajoutent également pour la première année du plan d'action afin de réduire les listes d'attente.

Les investissements annoncés permettront notamment :

- d'augmenter le nombre d'enfants de moins de 5 ans bénéficiant du programme d'intervention comportementale intensive (ICI) et de services en réadaptation (diminution de 45 % de la liste d'attente);
- d'éliminer la liste d'attente et d'augmenter ainsi le nombre de familles qui reçoivent du soutien pour des services de répit, de dépannage et de gardiennage (près de 700 nouvelles familles en bénéficieront);
- d'offrir un soutien financier aux organismes communautaires afin de créer de nouvelles places en répit, en dépannage et en gardiennage;

- d'affecter systématiquement un intervenant pivot aux jeunes enfants dès l'accès aux services : ces intervenants agiront à titre de coordonnateurs des services, soulageant ainsi les parents des démarches y étant associées;
- et d'assurer une continuité des services à la fin de la scolarisation (21 ans) afin de favoriser l'intégration au travail ou vers d'autres types d'activités.

Citations :

« Par ce plan d'action, nous souhaitons faire une différence dans la vie des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme et leur famille, et ce, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Nous savons que leur quotidien comporte des défis et nous souhaitons les accompagner dans toutes les étapes importantes de leur vie. »

Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie

« Ce plan d'action et les investissements qui en découlent démontrent bien la volonté de notre gouvernement de répondre à l'ensemble des besoins des personnes ayant un TSA ainsi que leur famille, conformément aux préoccupations formulées lors du forum organisé par ma collègue Lucie Charlebois. L'objectif est de tout mettre en œuvre pour que ces personnes, notamment celles de la région de Laval, touchées par le trouble du spectre de l'autisme, puissent bénéficier de ressources supplémentaires nécessaires à leur épanouissement. »

Francine Charbonneau, députée des Mille-Îles et ministre responsable de la région de Laval

« Nous nous réjouissons que les familles et les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme puissent bénéficier de ce plan d'action. Ce geste démontre l'engagement clair de notre gouvernement pour favoriser l'accès aux soins, réduire les listes d'attente et soutenir les personnes ayant un TSA, au bénéfice de la population de Laval. »

Les députés du caucus de la région de Laval

Le Plan d'action sur le trouble du spectre de l'autisme 2017-2022 est disponible à l'adresse suivante : msss.gouv.qc.ca/tsa

Renseignements : Bianca Boutin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de
la jeunesse, à la Santé publique, et aux Saines habitudes de vie
418 266-7181

Marie-Pier Richard
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable des Aînés
et de la Lutte contre l'intimidation
et ministre responsable de la région de Laval
418 643-2181